

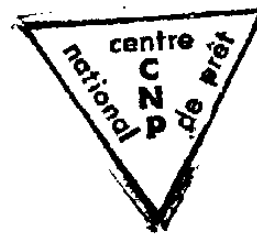
Les Hommes du jour

Dessin de A. Delannoy

Texte de Flax



Ver Fol. 213



Emile **POUGET**

N° 27
10 Centimes

Le prochain numéro sera consacré à
MAUJAN

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

3, Rue des Grands-Augustins, 3 — PARIS (6^e)

Administrateur : **Henri FABRE**

Abonnements

UN AN.	6. »
SIX MOIS.	3. »
TROIS MOIS	1.50
ETRANGER	8. »

EMILE POUGET

Emile Pouget est l'un des hommes qui ont pris le plus de part au mouvement révolutionnaire. C'est une figure connue parmi les militants au milieu desquels il apparaît déjà comme un ancien. Il a vécu, en effet, les heures troubles de 93 et de 94 au moment où la dynamite répondait à la répression, où le bruit des explosions couvrait les cris de rage et les hurlements d'effroi de la bourgeoisie affolée. Il a connu ensuite et aidé de toute son intelligence active et pratique les débuts de cette Confédération générale du travail qui tient tête aux forces coalisées de la Société bourgeoise, véritable puissance devant laquelle, sans vouloir l'avouer, tremblent le patronat, la finance, les dirigeants... Aujourd'hui Pouget, l'un des premiers artisans de l'organisation des travailleurs, continue son œuvre, infatigablement et habilement, menant sa barque au milieu des récifs, parmi les tempêtes, en pilote expert et averti... Il a, du reste, gagné depuis longtemps la réputation d'un administrateur entendu. S'il ne paraît point à la tribune et s'il ignore l'art de soulever les foules tumultueuses, il est passé maître en fait de tactique. Il a mérité qu'on lui donnât la qualification, sans doute excessive, d'Eminence grise et qu'on en fit le directeur, l'inspirateur occulte de cette mystérieuse C. G. T., cauchemar du Gouvernement, que les petits boutiquiers, les petits rentiers, les petits commerçants, considèrent comme un repaire de redoutables malfaiteurs.

* *

Pouget est né en 1860, dans le département de l'Aveyron, tout près de Rodez. Il est le fils d'un notaire qui mourut de bonne heure. Demeurée veuve, la mère de Pouget ne tarda pas à se remarier. Elle épousa un fonctionnaire, employé des Ponts et Chaussées.

Il faut remarquer que le jeune Pouget se développa dans un milieu républicain et qu'il fut, dès son enfance, imprégné d'idées avancées. Son beau-père, républicain ardent, avait fondé une petite feuille de combat qui lui valut sa révocation. Lui-même, quand il fouille ses souvenirs, se rémémore les discussions passionnées auxquelles il assista et où il était vaguement question de socialisme, de phalanstères. En 1871, — Pouget avait alors onze ans — on expédia dans l'Aveyron un convoi de malfaiteurs, les communards de Narbonne. Ces criminels avaient suivi l'exemple de Paris et proclamé la Commune dans leur ville. On chercha, pour les juger et les faire condamner plus sûrement, le département le plus arriéré de France et l'on choisit l'Aveyron. Le procès des communards de Narbonne eut un énorme retentissement dans le petit pays qu'habitait Pouget et le futur anarchiste devait toute sa vie en garder l'impression.

Placé au lycée de Rodez, Pouget commença à manifester des tendances révolutionnaires. Il fonda son premier journal : le *Lycéen républicain*, pauvre feuille minuscule, écrite à la main, qui lui occasionna pen-sums, retenues et sequestres.

En 1875, son beau-père mourut. Le jeune homme quitta le lycée et prit le train pour Paris. Il lui fallait gagner sa vie. A quinze ans, il entra, comme employé, dans un magasin de nouveautés. Bientôt il fréquentait

les réunions publiques, les meetings, les groupements, et se jetait à corps perdu dans la propagande révolutionnaire, qu'il ne devait plus abandonner.

* *

Le hasard d'une rencontre, en dehors des aspirations qui se faisaient jour chez le jeune Pouget, décida de l'orientation de sa vie entière. Dès ses premières années à Paris, il fut mis en relation avec un vieux militant, le père Digeon. Emile Digeon était l'un de ces communards de Narbonne qui fut acquitté et que Pouget, enfant, avait vu jugé. Ce vieux démocrate eut une influence décisive sur le jeune militant qui, bientôt, le dépassa.

Il n'y avait, à ce moment, qu'un faible mouvement révolutionnaire. Après l'horrible saignée de la Commune et les déportations, le monde ouvrier vécut quelques années dans la stupeur et le silence. Mais, à partir de l'amnistie de 1881, au retour des gens de la Commune, le mouvement prit un essort soudain. La pensée d'une revanche possible et nécessaire était dans tous les cerveaux. On prépara la Révolution. On y crut fermement. Les premiers anarchistes, disciples de Bakounine et dissidents de l'Internationale, commencèrent leur propagande. Ils n'étaient alors qu'une poignée, ce qu'on a appelé le *demi-quarteron*. Ils se réunissaient, dans les débuts, chez le père Rousseau, au 131 de la rue Saint-Martin. Pouget fut l'un des premiers adhérents de ce groupement qui venait de naître. Déjà, depuis 1879, il avait contribué à la création des premiers syndicats et fondé le syndicat des employés. On peut voir par là que l'anarchiste Pouget n'a jamais varié, dans sa conception de la lutte économique, et que, dès son apparition dans la bataille, il a su voir et proclamer l'utilité du syndicat.

* *

Ce fut l'un de ces syndicats qui lança la première brochure antimilitariste ; brochure très curieuse, que nous avons eue dans les mains, tirée sur mauvais papier, et rédigée en un style parfois pompier, mais où sont dites des choses inouïes. Quand on relit certains passages enflammés, et quand on songe que cette brochure fut publiée en plein opportunisme, on peut se rendre compte du chemin accompli depuis... en sens inverse.

Il nous faut citer quelques phrases. Il y a un chapitre particulier concernant les « moyens à employer par les soldats décidés à la Révolution, quel que soit leur nombre ».

Voici ce que disent les auteurs de la brochure :

« 1° A la première nouvelle de l'insurrection, chaque soldat révolutionnaire *devra incendier la caserne où il se tiendra* ; pour cela il se dirigera vers les points où seront accumulés les bois, les pailles et les fourrages : dans tous les cas, il devra mettre le feu aux paillasses en ayant préalablement le soin d'en vider une pour donner plus de prise à l'incendie.

« Pour mettre le feu, il pourra se servir d'un mélange de pétrole et d'alcool, de pétrole seulement, ou même d'une simple allumette, selon le cas.

« Dès que le feu aura commencé à prendre, il faudra

AVIS IMPORTANT

Nous prions nos abonnés de *trois mois* et de *six mois* dont l'abonnement vient d'expirer, de nous envoyer au plus tôt le montant de leur réabonnement pour ne point éprouver de retard dans la réception de la publication.

Primes gratuites aux Abonnés d'un an (6 fr.) Un volume à choisir parmi les suivants : *Marat, Desmoulins, Babeuf*, par notre collaborateur Victor MERIC. — **Six mois (3 fr.)** 12 cartes postales *Les Hommes du Jour*. — **Trois mois (1 fr. 50)** 6 cartes postales.

éventrer quelques tuyaux de gaz dans les corridors et dans les chambres ;

« 2° Au milieu de la confusion qui se produira nécessairement dès que l'incendie se sera propagé, il faudra pousser à la révolte et *frapper impitoyablement les officiers jusqu'à ce qu'il n'en reste pas un seul debout.*

« 3° Les soldats devront alors sortir de leurs casernes embrasées et se joindre au peuple en emportant leurs fusils et des munitions pour aider les ouvriers insurgés à écraser les forces policières.

« La Préfecture et toutes les forces de polices devront être incendiées immédiatement ainsi que tous les édifices où pourraient se rallier des forces gouvernementales. »

Suivent des conseils très précis pour obtenir le plus rapidement possible l'incendie en utilisant un mélange de pétrole et d'alcool, du sulfure de carbone, de l'essence de pétrole saturé de phosphore blanc, etc.

Eh ! bien, répétons-le, cela se publiait et se répandait en plein opportunisme. Et la brochure, tout d'abord, ne fut pas poursuivie. Ce ne fut qu'à la suite d'incidents dans la rue que des militants furent incarcérés pour avoir distribué la brochure : *A l'armée.*

Essayez maintenant d'écrire la centième partie de ce qui précède, en prenant toutes les précautions nécessaires et en adoptant la forme la moins violente, et vous verrez comment nos radicaux et nos socialistes du gouvernement vous traiteront. C'est ce qu'on appelle le progrès.

Ailleurs, la même brochure disait :

« Allons ! allons, soldats ! au lieu de tourner vos armes contre vos frères, tournez les contre les chefs qui osent vous commander d'être fratricides ; au lieu de préparer pour vos frères et pour vous des jours de misère et d'oppression, joignez-vous à ceux qui veulent pour tous, pour vous comme pour les autres, la liberté absolue et l'égalité satisfaction des besoins. »

C'est exactement ce que disaient Hervé et ses co-accusés dans la fameuse affiche rouge.

C'est à peu près ce que proclamait Son Excellence Aristide Briand, il y a quelques années.

* *

Le 9 mars 1883, la Chambre syndicale des menuisiers convoquait les sans-travail à un meeting monstre qui devait être tenu sur l'esplanade des Invalides. Deux bandes de militants se formèrent. La première se dirigea vers l'Élysée. L'autre prit la route du faubourg Antoine, et, sur son passage, il y eut quelques boulangeries pillées. Nous disons *pillées* ; en réalité les sans-travail se contentèrent d'entrer chez les boulangers et de dérober quelques pains.

Pouget était de la manifestation, à côté de Louise Michel, dans la seconde bande. Place Maubert, ils se heurtèrent aux forces de police. Il y eut une bousculade. Les manifestants résistèrent et la bataille s'engagea.

Les agents s'étant précipités sur Louise Michel pour l'arrêter, Pouget s'y opposa, s'efforça de la délivrer. Il fut arrêté lui-même et conduit au poste.

Quelque temps après il passait aux assises avec Louise Michel qui s'était constituée prisonnière et quelques camarades coupables d'avoir répandu la brochure antimilitariste : *A l'armée.* Prévenus de pillage à main armée, tous deux furent condamnés : Louise à six ans de réclusion, Pouget à huit ans de la même peine.

Il fut envoyé à Melun et y resta 3 ans. Il put en sortir, avant l'expiration de sa peine, grâce à l'amnistie.

* *

Libéré et revenu à Paris, Pouget s'occupa de représentation. Il fit la place pour la librairie. En même temps, il reprenait sa propagande.

En 1889, au moment de l'élection de Boulanger, il fonda le *Père Peinard.*

Les tout-jeunes d'aujourd'hui ne savent pas ce que fut le *Père Peinard.* Mais d'autres se souviennent. C'était en quelque sorte une résurrection du *Père Duchesne*, rajeuni et modernisé. Pouget y faisait parler un cordonnier, un *gniaf.* Les cordonniers d'ailleurs constituent la corporation la plus révolutionnaire et ont toujours fourni de nombreux militants.

Rédigé dans un style, à dessein populacière, mais plein de verve mordante et d'aperçus originaux, le *Père Peinard* en disait de rudes à la bourgeoisie de son époque. La réflexion que nous faisons plus haut à l'occasion de la brochure : *A l'armée*, s'impose de nouveau. Aujourd'hui, il est absolument impossible d'écrire, même dans un style correct, la moitié de ce qu'écrivait Pouget dans son *Père Peinard.*

Il faut feuilleter la collection du *Père Peinard* pour se rendre compte du courage et de la hardiesse de son rédacteur. Au début, le *Père Peinard* était tout petit, minuscule ; c'était une brochure dans le genre de la « Lanterne de Bocquillon ». Plus tard, il se transforma en journal. Il y eut, d'ailleurs, plusieurs éditions différentes. La publication, sans cesse poursuivie, tracassée, se transformait pour échapper à la police, mais continuait son chemin quand même.

En 1894, Pouget est de nouveau poursuivi. C'était le commencement des hostilités, les bombes, les emprisonnements, les condamnations. Époque inouïe, où toutes les fractions du parti socialiste croyaient la Révolution prochaine et luttaient ardemment, selon leurs moyens et leurs conceptions. Mais les anarchistes se distinguaient au premier rang. Ils marchaient à l'avant-garde, avec une ardeur et un désintéressement qu'on ne reverra pas de sitôt. La bourgeoisie, vigoureusement attaquée, se défendait à coups de condamnations et forgeait les Lois scélérates. Les bagnes s'emplissaient. Vint ce fameux procès des Trente, dont nous avons parlé abondamment à propos de Jean Grave. Pouget, plusieurs fois poursuivi, s'était réfugié à Londres, d'où il continuait à lancer en France son *Père Peinard* qui passait le détroit, à la barbe des policiers, comme autrefois la *Lanterne* de Rochefort. C'est, d'ailleurs, ce que constate le *Père Peinard* dans son numéro d'octobre 1894, daté de Londres (Printed and published by E. Pouget, at 23, King Edward St-Islington. London.).

« Les charognes de la gouvernance, s'écrie le vieux *gniaf*, sont bougrement à cran.

« Mes flambeaux leur passent sous le nez, et ils n'y voient que du feu.

« Rien n'est saisi... excepté eux !

« Ce n'est pourtant pas faute d'ordres, mille marmites.

« Les ordres de chaparder mes brochures fourmillent... Kif-kif les asticots dans la tripaille de Dupuy : le misérable qui a pour spécialité de lire et de barboter les lettres qu'on lui confie, en a pondu tant et plus.

« C'est même très rigolboche !

« Comme mes flambeaux changent de titre à tous coups, il n'y a pas mèche de donner un ordre définitif.

« Il faut repiquer au truc chaque quinzaine. »

Cela continua jusqu'en 1895. Les « flambeaux » de Pouget allumaient la révolte au sein des groupements ouvriers. A l'élection de Félix Faure, le père Peinard revint en France pour y purger sa contumace. Il fut jugé et acquitté.

••

Il nous faut indiquer, en passant, que quoiqu'on ait prétendu, le père Peinard, devenu l'Eminence grise de la C. G. T. n'a jamais varié dans ses opinions et dans sa manière de concevoir la lutte. Nous l'avons montré jeune homme et employé, fondant l'un des premiers

syndicats. Disons maintenant qu'en pleine terreur anarchiste, il préconisait, comme aujourd'hui, l'entrée des révolutionnaires dans les syndicats.

Voici ce qu'il écrivait dans le *Père Peinard* en 1894 :

« Un endroit, où il y a de la riche besogne, pour les camaros à la redresse, c'est à la Chambre syndicale de leur corporation. Là on ne peut leur chercher pouille : les Syndicales sont encore permises ; elles ne sont pas, — à l'instar des groupes anarchos — considérées comme étant des associations de malfaiteurs.

« Qu'un copain essaie, qu'il adhère à sa Syndicale, qu'il ne brusque pas le mouvement, qu'au lieu de vouloir ingurgiter tout de go ses idées aux camarades, il y aille en douceur et prenne pour tactique, chaque fois qu'un ambitieux viendra bavasser élections municipales, législatives ou autres saloperies, de dire en quatre mots : « La Syndicale a pour but de faire la guerre aux patrons et non de s'occuper de politique. » S'il est assez finaud pour ne pas prêter le flanc aux mensonges des aspirants bouffe-galette qui ne manqueront pas d'en baver pis que pendre sur son compte, il se verra vivement écouté. »

On le voit, le Pouget de 1894 tenait, sous une forme un peu différente, il est vrai, et moins précise que celle qu'il a adoptée aujourd'hui, le même langage.

Il disait encore :

« S'il y a un groupement où les anarchos doivent se fourrer, c'est évidemment la chambre syndicale... Les grosses légumes feraient une sale trompette si les anarchistes, qu'ils se figurent avoir muselés, profitaient de la circonstance pour s'infiltrer en peinaras dans les syndicats et y répandaient leurs idées sans bruyance, ni flafas. »

Ajoutons que Pouget est un des premiers qui aient parlé de sabotage ; il a employé ce mot dans le *Père Peinard* de 1895. Il l'a repris ensuite et en a donné l'explication dans un rapport présenté au congrès de Toulouse en 1897.

Donc, Emile Pouget a toujours été partisan de la pénétration des syndicats. Ce qu'il disait en 94, il l'a redit depuis dans tous les journaux où il a écrit, dans la *Sociale*, dans le *Journal du Peuple*. Et si les révolutionnaires ont enfin compris quels bénéfices ils pouvaient tirer des groupements corporatifs, si le syndicalisme a pris tant d'extension depuis quelques années, on le devra beaucoup à Pouget.

* *

A côté de ce souci opiniâtre que nous venons de noter, il y en a un deuxième qui caractérise Pouget. En même temps qu'il rêvait de pousser les anarchistes dans les syndicats, il songeait à créer un journal quotidien qui résumerait toutes les aspirations et toutes les tendances du révolutionnarisme.

L'opération était beaucoup plus difficile. Il faut de l'argent pour lancer un quotidien. A notre époque où la presse est un formidable instrument entre les mains des capitalistes, il est peu aisé de lutter et d'entrer en concurrence avec les feuilles bourgeoises. Longtemps Pouget dut se contenter d'un hebdomadaire. A son retour de Londres, il avait transformé son *Père Peinard* qu'il baptisa la *Sociale*, et qui reprit, par la suite, son titre primitif. Rappelons, en passant, qu'il fut de nouveau condamné pour un article de la *Sociale*, dans lequel il attaquait la Compagnie de Montceau-les-Mines.

Quand Sébastien Faure fonda le *Journal du Peuple* en pleine affaire Dreyfus, Pouget crut qu'on allait enfin posséder le quotidien rêvé. Malheureusement les fonds manquèrent. Secrétaire de la rédaction, durant les derniers six mois, Pouget fit des efforts inouïs pour conserver la vie à cet organe. Il dut céder devant l'inévitable.

Mais il ne se découragea pas. Sa marotte — si l'on

peut appeler ainsi son désir obstiné — le tenait toujours. Ne pouvant avoir de quotidien, il fonda un hebdomadaire. Au Congrès des Syndicats de Toulouse, en 1900, il fut décidé la création d'un organe syndicaliste : *la Voix du Peuple*, dont il est depuis le secrétaire de rédaction.

Et, en cette année 1908, Pouget est bien près d'avoir réalisé son rêve. On peut le dire, en effet, ce n'est plus un secret. Le 1^{er} septembre prochain, un nouveau quotidien verra le jour, avec le concours et la collaboration des militants révolutionnaires de toutes nuances, parlementaires mis à part. Ce quotidien, qui n'est pas l'œuvre personnelle de Pouget et qui est fondé à l'aide de Ch. Malato et quelque autres, on l'a baptisé : *le Cri du Peuple* ; il a repris le titre de Jules Vallès. Et il nous promet de belles batailles.

* *

Achevons notre portrait. Nous avons raconté les premières années de Pouget. Nous l'avons montré anarchiste, rédigeant le *Père Peinard*, condamné à la réclusion et à la prison et s'obstinant durant toute sa carrière de militant, à pousser les révolutionnaires vers les syndicats.

On lui reproche aujourd'hui de s'être sensiblement assagi, de se montrer trop politique, trop habile tacticien. En réalité, Pouget a toujours été le même. Son rôle a toujours consisté à diriger, à éclairer de ses conseils d'autres militants plus orateurs ou plus bruyants que lui. Car Pouget n'est pas orateur. Il n'a rien à faire dans une réunion publique. Il est, au contraire, l'homme qui demeure dans son bureau. Il est l'*employé*.

Il n'y a, d'ailleurs, qu'à le voir pour comprendre le caractère véritable de ce travailleur pondéré, méticuleux, ordonné. En outre, c'est un silencieux. Il ne se prononce jamais avant d'avoir écouté, réfléchi, pesé toutes les raisons. Et au sein de la C. G. T., où tant de tempéraments se heurtent, où les violents font face aux débonnaires, où les emballés coudoient les raisonneurs, il n'y a pas lieu de s'étonner si l'on constate quelques divergences et même quelques inimitiés fatales. Mais rendons à Pouget ce qui appartient à Pouget : il a mené de belles luttes pour l'émancipation des travailleurs et il a rendu aux révolutionnaires le service immense de les pousser, de les grouper sur un terrain de bataille, d'où ils peuvent attendre, avec certitude, la victoire. C'est un titre de gloire bien suffisant pour un homme seul.

Une rectification de Jean Grave

J'avais écrit dans mon numéro sur Grave, la phrase suivante, relative à l'« Affaire Dreyfus » : « Au début, Grave se tint à l'écart. Il n'avait pas confiance. Il entra dans la bagarre, le jour où il comprit tout le mal qu'on pouvait faire au militarisme et à la raison d'Etat. Mais il y entra, tout de même, sans enthousiasme, et s'il consentit à manifester à Longchamps, pour le gouvernement républicain, ce fut à regret et sans trop s'engager... »

Jean Grave me demande deux lignes de rectification. Il déclare que : « ni peu, ni prou, ni de près, ni de loin, « il n'a manifesté à Longchamps ». Il ajoute : « qu'il « a, en effet, hésité à se mêler à l'« Affaire Dreyfus », « et qu'il n'y est entré qu'en tirailleur, le jour où il a « vu que la question s'élevait au-dessus d'une personnalité ». Enfin, Grave déclare : « qu'il n'a pas hésité « à s'en dégager, quand il a vu que l'action de certains « anarchistes devenait de la compromission avec les « partis politiques, et qu'il a critiqué cette façon de faire. »

Je croyais, en effet, que Grave avait accepté de se rendre à Longchamps. Je me trompais. Soit. Je suis très heureux d'avoir donné à Grave l'occasion de préciser ce détail et, c'est bien volontiers, que j'insère sa rectification.

